

Sécurité de la vieillesse

de vieillesse. C'était la norme prévue pour les titulaires de la pension de vieillesse à mon arrivée ici... \$1 par jour.

Simplement afin de m'assurer que mes souvenirs sont exacts j'ai hier soir vérifié les hansards de la première ou des deux premières années de mon arrivée à la Chambre. Au compte rendu officiel figure une des batailles que j'ai livrées dès lors pour essayer de faire monter la pension de \$20 à \$30 par mois. Imaginez, demander une pension de \$30 par mois! Une question surgit alors d'en face, tout comme celle qui vient maintenant du petit sir Echo des banquettes de l'arrière-ban, où prendra-t-on l'argent?

Monsieur l'Orateur, nous avons alors lutté durement sur ce point comme nous avons mené ce combat au cours des ans depuis mon arrivée ici. J'ajouterai qu'en 1942 et 1943, l'opinion publique se ralliait à nous. En outre, certaines provinces trouvaient qu'il fallait faire quelque chose. A cette époque la pension ne représentait pas seulement le montant dont j'ai parlé mais le gouvernement fédéral la finançait dans une proportion de 75 p. 100 tandis que les provinces fournissaient 25 p. 100.

Dans ma propre province du Manitoba, où l'honorable Stuart Garson était alors premier ministre, on a essayé de forcer la main au gouvernement en ajoutant \$1.25 à la pension de \$20, en affirmant qu'il s'agissait là de 25 p. 100 d'une hausse de \$5, mais le gouvernement fédéral n'a pas cédé. D'autres provinces ont pris des mesures analogues, de telle sorte que le gouvernement a subi tant de pressions de la part de ces provinces, du public et de ceux d'entre nous qui siégeaient alors à la Chambre, qu'il a fini par consentir à une hausse.

Les députés qui siègent dans cette enceinte depuis quelques années apprendront avec intérêt quel moyen a été utilisé cette fois-là. L'annonce en fut faite le 24 juillet 1943 par le ministre des Finances d'alors, feu le très honorable J. L. Ilsley. Il signala que le gouvernement de l'époque, celui de Mackenzie King, avait décidé que le moral de la population en guerre exigeait qu'on vienne en aide à nos pensionnés de la vieillesse; il s'ensuivit qu'aux termes de la loi sur les mesures de guerre, un arrêté en conseil fut adopté relevant les pensions maximums de \$20 à \$25 par mois. Hier soir, j'ai souri en relisant le hansard du 24 juillet 1943, et en découvrant que le député de Winnipeg-Nord-Centre d'alors (M. Knowles) était intervenu au nom du parti que je représente en réponse à cette augmentation de \$20 à \$25 par mois. Et que dit-il à cette occasion? Il déclara qu'il approuvait cette augmentation de \$5 mais qu'elle aurait dû être de \$10.

• (1650)

Une voix: C'est tout à fait lui.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Trente ans se sont écoulés depuis lors et le même député de Winnipeg-Nord-Centre dit toujours la même chose. Nous approuvons l'augmentation à \$100 mais pourquoi Seigneur le gouvernement n'a-t-il pas opté pour \$150?

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Que ce soit bien entendu. Nous estimons toujours...

Une voix: Mais le député a voté en faveur de cette augmentation.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): ... que la pension de la vieillesse de base devrait être portée à \$150 par mois.

J'aime si bien mon collègue de Hillsborough (M. Macquarrie) que j'espérais que, dans son discours, il comble-

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

rait cet après-midi une lacune visible depuis longtemps. J'ai osé espérer qu'il nous dirait la position de son parti quant au montant auquel devrait être fixée la pension de base de la sécurité de la vieillesse. Le chef de l'opposition (M. Stanfield) ne nous en a rien dit. Alors qu'au cours du débat sur le budget mon chef lui posait cette question, il lui a répondu de se reporter à ses déclarations sur le budget précédent. C'est ce que nous avons fait. Il proposait \$95 par mois. Aujourd'hui, le député de Hillsborough déclare que la pension de base de \$100 par mois est d'environ \$7 inférieure au montant qu'elle devrait atteindre, mais sans dire qu'elle devrait s'élever à \$107 par mois.

Des voix: C'est honteux.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Si on se rappelle, en réfléchissant aux remarques du député, que, pendant la campagne électorale, le chef de l'opposition a été assez honnête et assez franc pour dire aux pensionnés de la vieillesse qu'il n'appuierait pas leur campagne pour l'obtention d'une pension de base mensuelle de \$150, il est clair, bien que nous puissions être mécontents et déçus que la pension de base n'ait été portée qu'à \$100, que l'augmentation de la pension est supérieure à ce qu'elle aurait été si les rôles du gouvernement et de l'opposition avaient été renversés et que l'opposition siégeait de l'autre côté de la Chambre.

M. Alexander: Le député fait tout simplement des conjectures. Il ne le saura jamais.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, il y a quelques instants, j'ai eu l'impudeur de dresser un parallèle historique entre ce que je faisais et disais en 1943 et ce que je fais et dis en 1973. Qu'on me permette de dresser un autre parallèle historique. Près de moi siège le député de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis). En 1926, feu son illustre père, l'ancien député de Winnipeg-Nord-Centre, J. S. Woodsworth, aidé de quelques autres députés...

Une voix: Étiez-vous ici à ce moment-là, Stan?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Non, monsieur l'Orateur, mais je suivais ce qui se passait... est celui qui a obtenu du gouvernement Mackenzie King la pension de vieillesse, la première à être versée dans le pays. Il est clair aujourd'hui, d'après le compte rendu et d'après la lettre que M. King a expédiée à M. Woodsworth, et dont beaucoup d'exemplaires furent distribués, que le gouvernement à l'époque n'avait pas l'intention tout d'abord d'accorder la pension de vieillesse, mais que, à cause des pressions que M. Woodsworth a pu faire porter sur le gouvernement minoritaire alors, nous avons obtenu la première pension de vieillesse du pays.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je prétends qu'aujourd'hui cette page de l'histoire se répète. Aujourd'hui, une fois de plus, le gouvernement est minoritaire. Le député d'Hillsborough se demandait ce qu'auraient fait les libéraux si nous n'étions pas en mesure d'exercer l'influence dont nous semblons disposer aujourd'hui. Je peux lui dire ce qui se serait passé si les libéraux avaient obtenu une majorité absolue.

Une voix: Ou encore les conservateurs.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ou si les conservateurs avaient obtenu une telle majorité, si vous voulez.